

- L'analyse environnementale sera partie intégrante de toutes les étapes des projets, notamment celles de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ;
- Nous nous assurerons que les activités, projets et programmes appuyés ne comporteront pas d'impacts environnementaux négatifs ;
- Les projets et programmes seront conçus et exécutés dans un but de promotion et de respect de l'environnement et dans l'optique d'une gestion durable des ressources naturelles.

Nous nous baserons sur la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) pour évaluer l'incidence sur l'environnement de nos programmes et projets et nous tiendrons également compte des lois des pays où nous oeuvrons.

Dans un souci de prise en charge et de durabilité des actions, nous nous engageons à renforcer les capacités en matière d'environnement de tous nos partenaires afin qu'ils puissent mieux intégrer les considérations environnementales dans leur travail. Nous les encouragerons notamment à élaborer des politiques et des projets servant les objectifs d'un développement durable respectueux de l'environnement. Nous nous assurerons que les intervenants et intervenantes dans le cadre des projets et programmes pourront disposeront d'outils pouvant les habiliter à oeuvrer la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.

Nous croyons que l'éducation relative à l'environnement est un moyen efficace de lutter contre la dégradation de l'environnement, pour cela nous nous engageons à sensibiliser les populations avec lesquelles nous travaillons à l'importance d'un environnement sain et à des pratiques respectueuses de l'environnement.

Au niveau de nos pratiques internes, nous nous engageons à mettre en place un processus progressif visant à diminuer les impacts environnementaux des activités et opérations de notre organisation par des pratiques responsables (recyclage, gestion des déchets, politiques d'achat, réunions vertes, choix de transport, etc.).

2.2. Nos stratégies d'intervention pour un développement durable respectueux de l'environnement

Au niveau des actions développementales, nos interventions stratégiques visent à :

- **Favoriser la protection et la conservation des écosystèmes à travers le renforcement des capacités des partenaires et des populations en matière environnementale et la promotion de valeurs et d'une éthique environnementales**

Le renforcement des capacités locales de gestion de l'environnement est au cœur du travail de SUCO. Pour ce faire, des programmes de

EN GUISE D'EXEMPLE

Au Pérou, SUCO a appuyé la mise en place d'un centre de gestion écologique des matières résiduelles co-géré par la municipalité de Hualanca et une table de concertation environnementale. Des campagnes de sensibilisation réalisées auprès de la population ont permis l'adoption de nouvelles habitudes de collecte et gestion des déchets assurant un environnement plus sain.

formation et des campagnes de sensibilisation sont réalisés afin que les partenaires intègrent les considérations environnementales dans toutes leurs initiatives, que les populations développent une conscience écologique et adoptent des pratiques et modes de vie davantage respectueux de l'environnement.

Au Nicaragua et au Honduras, SUCO a appuyé le remplacement de fours traditionnels consommant une grande quantité de bois par des fours améliorés qui permettent de réduire d'environ 40% le bois nécessaire à la préparation des repas. Dans les communautés touchées par cet appui, des pépinières ont été installées pour favoriser le reboisement.

- **Réduire la pauvreté grâce à la promotion de pratiques de gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles**

Les ressources naturelles sont parmi les principales sources de revenu des populations pauvres, et en particulier des populations rurales. Toutes les activités liées à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche assurent un revenu plus approprié et constant pour les générations actuelles et celles à long terme lorsque l'écosystème est géré de façon viable. Il est donc crucial de promouvoir des technologies et pratiques adaptées aux conditions locales qui assurent une gestion durable de l'environnement tout en améliorant les moyens d'existence et les revenus des populations. Cette prémisse est à la base de l'approche agro-environnementale développée par SUCO, qui souscrit entièrement aux principes de souveraineté alimentaire.



EN GUISE D'EXEMPLE

Au Nicaragua, au Honduras et en Haïti, l'approche agro-environnementale de SUCO et l'utilisation de l'outil de vulgarisation Machete Verde et Djakout Peyizan ont permis de former des agents et agentes techniques d'encadrement, des petits producteurs et productrices, à l'adoption de nouvelles pratiques agricoles qui valorisent la restauration de leur environnement, atténuent les effets des changements climatiques et contribuent à la souveraineté alimentaire tout en augmentant les revenus.

En Haïti, l'implantation de micro-entreprises environnementales permet d'allier protection de l'environnement et développement économique dans les secteurs de l'apiculture, de l'élevage et du reboisement, tout en visant l'amélioration des conditions de vie des populations de la région.

Au Mali, SUCO a accompagné plus de 110 villages et 9 quartiers dans un processus d'appropriation du développement local. Cet accompagnement, réalisé dans des communautés de base dont la majorité est agricole, repose sur un renforcement organisationnel et sur un appui aux activités économiques. Il intègre des programmes de formation sur des thématiques liées à la gestion intégrée et durable des systèmes de production.

- **Accroître la capacité d'influence des partenaires et des populations appuyées et promouvoir la mise en place de processus démocratiques et d'espaces de concertation qui permettent aux personnes et organisations de la société civile de se prononcer sur les enjeux liés au bien-être et à la gestion des écosystèmes et de proposer des solutions viables.**

Les interventions de SUCO visent à améliorer la gouvernance de façon à créer un environnement institutionnel permettant de prendre en compte les préoccupations environnementales des populations, avec une attention particulière pour les besoins des femmes et des enfants. SUCO renforce les capacités des organisations de la société civile à influencer les politiques de gestion environnementale et à promouvoir l'intégration des considérations environnementales dans les processus de planification du développement.



Au Pérou, dans une région affectée par l'activité minière, SUCO a contribué au renforcement organisationnel de la Commission de gestion environnementale qui joue un rôle de premier plan dans la surveillance environnementale et la promotion de la gestion concertée de l'environnement de la municipalité de Huallanca. Cette table de concertation municipale réunissant des représentants-es du gouvernement, des organisations de la société civile et des entreprises minières a reçu en 2004 un prix d'excellence de reconnaissance à la gestion citoyenne participative, organisé par le Réseau péruvien des sciences sociales pour le développement et financé par la Fondation Ford.

Au Canada, SUCO a participé activement à la mise sur pied de la Coalition québécoise pour une activité minière responsable, réunissant une vingtaine d'ONG, groupes de recherche et d'investisseurs responsables. La coalition cherche à assurer que les opérations des entreprises extractives canadiennes à l'étranger se fait dans le plus grand respect des droits de la personne et de l'environnement et réalise des activités d'information et d'éducation du public. SUCO a présenté, lors des Tables-rondes organisés par le gouvernement canadien en 2006, un mémoire, fruit du travail réalisé au Pérou en appui aux populations affectées par les entreprises minières et de la réflexion menée avec ses partenaires péruviens.

Au niveau du fonctionnement interne, nos interventions stratégiques visent à:

- **Intégrer systématiquement les considérations environnementales et de responsabilité sociale dans tous les processus de prise de décision de SUCO afin de diminuer les impacts environnementaux des activités et opérations de l'organisation, et ce tant au siège social que dans les différents pays d'intervention.**

2.3. RESPONSABILITÉ INSTITUTIONNELLE

La politique environnementale de SUCO a été conçue de façon à orienter le travail des employés-es et des volontaires en vue d'assurer que l'ensemble de nos actions et interventions tiennent compte des considérations environnementales et contribuent à promouvoir des pratiques durables de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. SUCO s'est donné une stratégie de mise en œuvre et des outils connexes qui assurent l'application de la politique et de nos engagements environnementaux dans des pratiques courantes. La politique environnementale de SUCO est étroitement liée à son approche agro-environnementale.